Extrait du Journal des débats de l’Assemblée nationale du 21 février 2019

**Motion amendée**

Je vais donc mettre aux voix la motion de Mme la députée de Saint-Laurent telle qu'amendée, et qui se lit désormais comme suit :

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'allouer prioritairement les ressources budgétaires nécessaires aux services aux élèves et à l'amélioration des conditions de travail des enseignant-e-s, des professionnel-le-s et du personnel de soutien ainsi qu'à la mise à niveau des infrastructures;

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de ne pas freiner les projets d'agrandissements et de rénovations déjà approuvés, et ce, en conformité avec les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics.»

Et je vois que M. le leader du gouvernement voudrait intervenir.

**M. Jolin-Barrette**: Mme la Présidente, avec votre permission et avec le consentement des oppositions, on suggérerait de prendre le même vote.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault)**: Il y a consentement pour prendre le même vote? Alors, M. le secrétaire général.

**Le Secrétaire**:Pour :   113

                      Contre : 0

                      Abstentions : 0

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault)**: Alors, la motion est adoptée.